

HÔPITAL DU VALAIS, QUAND L'UNION FAIT LA FORCE

Associés à d'autres partenaires sociaux, les Syndicats Chrétiens du Valais (SCIV) ont trouvé un accord avec l'Hôpital du Valais pour la prolongation d'une convention collective de travail (CCT) évolutive. Les salariés ne cachent pas leur satisfaction.

C'est fait. Et plutôt bien fait! Après de longues et âpres négociations, mais les enjeux étaient considérables, les Syndicats Chrétiens du Valais (SCIV) – associés dans cette opération à d'autres partenaires sociaux – et la direction de l'Hôpital du Valais viennent de parapher des accords réjouissants. Au nom de la sacro-sainte «paix du travail», ce compromis a débouché sur la prolongation, pour trois ans, d'une convention collective de travail, tenant compte des besoins des salariés et des réalités actuelles des établissements sanitaires publics. Sans sombrer dans un triomphalisme exacerbé et malvenu, on peut évoquer – ici – la voix de la sagesse, ainsi qu'une réussite tangible et majeure des mouvements syndicaux.

Concrètement, cette CCT propose la valorisation du travail de nuit, du soir, des week-ends et des jours fériés (passage de la compensation en temps de 10 à 15%). Une enveloppe budgétaire sera également à disposition dans le cadre du

processus d'évaluation des fonctions. Autre source de satisfaction pour les collaboratrices et collaborateurs des différents établissements hospitaliers du canton: la garantie d'augmentation de salaire annuelle selon les grilles en vigueur, même en cas d'indice des prix à la consommation négatif.

Des améliorations liées à l'avenir extraprofessionnel des salariés ont été décrétées en parallèle, avec notamment d'excellentes conditions de retraite anticipée dès 62 ans pour les femmes et dès 63 ans pour les hommes. Il s'agit là d'une juste reconnaissance de la pénibilité d'un travail qui évolue en permanence et qui implique toujours plus de flexibilité. Ce point précis constituait un cheval de bataille majeur du personnel. Il favorisera également la fidélisation de ce même personnel. Le parfait exemple, en d'autres termes, d'un partenariat win-win!



3 QUESTIONS À



Stéphane Riand
ambulancier ES
à l'Hôpital du Valais

Que représente pour vous cette convention collective de travail?

Elle est essentielle à mes yeux, car elle garantit des conditions sociales et salariales en adéquation avec mes qualifications et mon implication professionnelle au quotidien.

Cette CCT vient d'être prolongée pour trois ans. Soulagé?

Et comment! Cette résiliation avait généré craintes et incertitudes. Sa prolongation redonne donc confiance et sérénité. On sait désormais que les besoins du personnel continueront à être entendus et relayés auprès de la direction, via les syndicats.

La négociation entre organisations syndicales et représentants de l'employeur s'est révélée bénéfique?

Tant que les discussions sont maintenues et tant que chaque partie s'efforce de tenir compte des réalités de l'autre, force est de constater que le succès est au rendez-vous. Ce qui a été le cas dans ce dossier... Merci aux mouvements syndicaux, qui ont en l'occurrence pleinement justifié la confiance du personnel.

35 ANS DE PROGRÈS SOCIAUX

Depuis 1981, date du début de ce dossier d'importance, les Syndicats Chrétiens du Valais ont contribué, à travers leur politique, mais aussi à travers l'implication déterminante du personnel dans tous les projets de développement, à la réalisation de moult progrès sociaux. En voici les principaux:

- Egalité salariale effective entre hommes et femmes
- Instauration, dès 2014, d'un salaire minimal de 4000 CHF
- Introduction de la médecine du travail
- Augmentations salariales automatiques pendant 22 ans
- Opportunité de retraite anticipée à des conditions avantageuses

REJOIGNEZ, VOUS AUSSI, LES SCIV!

Forts de leurs quatre antennes régionales de Sierre-Loèche-Lötschental, Sion, Martigny et Monthey-Chablais, les Syndicats Chrétiens du Valais comptent plus de 18'000 membres répartis dans l'ensemble du canton, Haut Valais compris. Pourquoi pas vous?

Notre philosophie s'appuie sur des valeurs nobles: la dignité de la personne humaine, le bien commun, la subsidiarité et la solidarité. Devenir membre, c'est bénéficier de nombreux avantages, et non des moindres. Tous secteurs confondus, nous garantissons une anticipation permanente des besoins des salariés à travers l'écoute,

le soutien et la défense individuelle ou collective.

Vous avez des attentes, des besoins dans votre travail quotidien? Nous trouverons des solutions. Car le syndicat, c'est vous! Contribuez dès maintenant à la création et au développement de vos conditions futures en rejoignant notre organisation via notre site internet.



www.sciv.ch